



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Paris

Question écrite n° 15103

Texte de la question

Mme Lucette Michaux-Chevry rappelle à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, les termes de sa question écrite parue au Journal officiel du 24 avril 1989 sous le no 12107 au sujet des conditions de sécurité du 16^e étage du centre Pierre-Mendes-France de l'université de Paris-I. Elle s'étonne de ne pas avoir reçu de réponse sur ce grave problème alors que pour la sixième fois la communauté étudiante est endeuillée. En effet, après le décès d'un jeune étudiant guadeloupéen de 20 ans le mercredi 22 février 1989, une jeune étudiante, âgée aussi de 20 ans, s'est tuée le 26 mai dernier en tombant de ces mêmes terrasses du 16^e étage. Devant cette situation intolérable et inacceptable, elle le prie instamment de lui communiquer les mesures d'urgence que le Gouvernement entend prendre pour que de tels drames ne se reproduisent plus dans les semaines à venir.

Texte de la réponse

Réponse. - Toutes dispositions utiles ont été prises pour qu'une subvention de 450 000 francs soit attribuée à l'université Paris-I afin que les mesures urgentes imposées pour les conditions de sécurité du 16^e étage du centre Pierre-Mendes-France interviennent dès la prochaine rentrée sous le contrôle de la préfecture de police, direction de la protection de la sécurité du public.

Données clés

Auteur : [Mme Michaux-Chevry Lucette](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15103

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 1989, page 2878